Image not found or type unknown

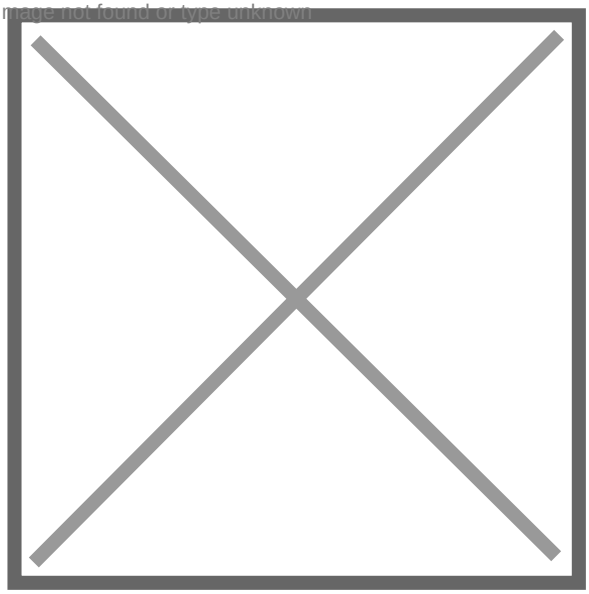

Vente de bois chauffage Nuisance sonore

Par **pierrot66**, le **06/07/2015** à **17:07**

Bonjour,
J'habite dans un petit village tranquille et sans bruit,mais une entreprise en bois de chauffage vient de s'installer près de chez moi, d'autres voisins sont dans le même cas que moi
Elle occasionne des nuisances sonores,par le bruit des moteurs de tronçonneuses,tracteur avec chargeur,tracteur avec fendeuse et chargement dans le camion de livraison.
L'entreprise s'est installée sans même prévenir le voisinage alors que je me trouve a 100m et les voisins les plus proche se trouvent à 50m.
Pouvez vous me renseigner en un premier temps sur nos droits .nous voulons trouver un arrangement à l'amiable et trouver un compromis pour éviter toutes les nuisances sonores.
Y a t'il une réglementation pour une t'elle installation?
Y a t'il une distance à respecter par rapport aux habitation?
A t'il le droit de faire son activité sur un terrain agricole alors que c'est un commerce
cordialement

Par **aguesseau**, le **06/07/2015** à **20:12**

bjr,
le maire étant responsable de la tranquillité publique de ses concitoyens, vous devriez dans un premier temps, lui poser la question.
cdt

Par **pierrot66**, le **07/07/2015** à **08:33**

bjr,
merci pour votre réponse,le maire est au courant il doit faire une réunion,mais j'aurai aimer avoir des renseignements avant
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés